

Préavis 18-2024

Annexe 3 : statistiques décès 2023 (tiré du rapport de gestion 2023)

Il est toujours bon de rappeler que les cimetières communaux sont les lieux d'inhumation officiels de toutes les personnes décédées sur le territoire de la Commune, ou qui y étaient domiciliées en résidence principale au moment de leur décès. Cette règle est identique et s'applique dans toutes les communes du canton.

#### Désaffectation partielle du cimetière de Blonay

Au vu du réaménagement prévu des cimetières de Blonay et St-Légier-La Chiésaz et conformément aux dispositions du règlement du 12 septembre 2012 sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF), les tombes de corps à la ligne n<sup>os</sup> 323 à 403 situées au cimetière de Blonay ont été désaffectées courant octobre 2023.

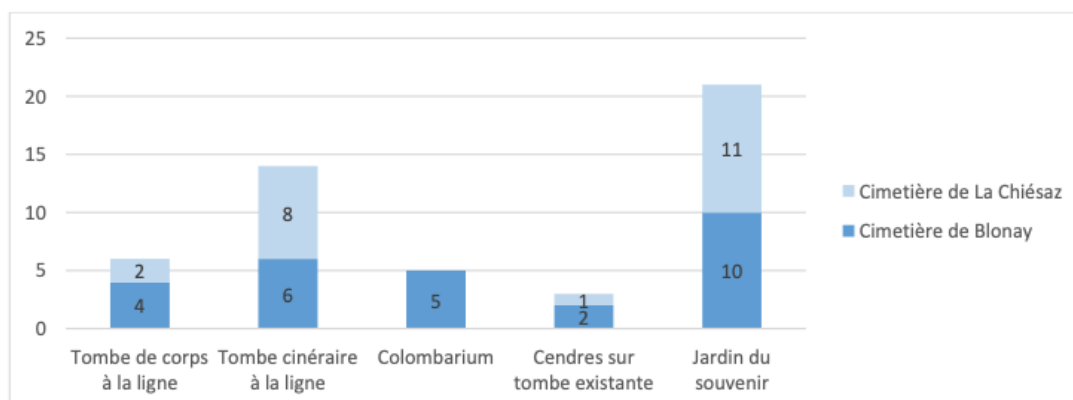
#### Nombre de décès ayant eu lieu sur le territoire de la commune en 2023

Au total, **294 décès** ont eu lieu sur le territoire de la commune de Blonay - Saint-Légier en 2023.

#### Nombre d'habitants décédés

Au total, **104 habitants** de la commune sont décédés en 2023.

#### Type de tombes 2023



\* Suite à la désaffectation partielle du cimetière de Blonay, un corps a été exhumé puis inhumé dans une nouvelle concession au cimetière de Blonay. Cette inhumation n'a pas été prise en compte dans la statistique.

#### Genre d'inhumation 2023

